



LES PETITS DEJEUNERS DE FRANCE TERRE D'ASILE

**Quelles responsabilités de la France et de l'Union européenne à l'égard des réfugiés syriens ?**

EN PARTENARIAT AVEC  
LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

**Philippe Leclerc**

Représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)  
en France

**Louise Carr**

Représentante du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

**Association *Revivre***

**Michel Morzière**

Secrétaire général de l'association Revivre

**Sabreen Al Rassace**

Responsable de la permanence d'aide aux réfugiés syriens

Rencontre animée par **Pierre Henry**,  
Directeur général de France terre d'asile

**24 septembre 2013**

**de 8h30 à 9h30**

24 rue Marc Seguin (4<sup>ème</sup> étage)  
75018 Paris – Métro Marx Dormoy

Inscription obligatoire

*Renseignements et inscriptions :*

Anaïs Elbassil, [aelbassil@france-terre-asile.org](mailto:aelbassil@france-terre-asile.org), 01 53 04 39 94

Alors que la guerre en Syrie ne connaît aucun répit et que la question d'une intervention militaire internationale est en suspens, le nombre de réfugiés syriens enregistrés auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ou attendant de l'être ne cesse d'augmenter et a récemment dépassé le seuil des 2 millions.

Plus de 97 % de l'ensemble des réfugiés syriens sont accueillis par des pays situés dans la région avoisinante (Liban, Iraq, Jordanie, Egypte, Turquie...). Or, l'accueil d'importantes populations réfugiées ne se faisant pas sans de profondes répercussions, les services de santé, d'éducation, de distribution d'eau et d'assainissement de ces pays ont désormais tous dépassé leurs capacités.

Par comparaison, la situation en Europe est toute autre. En effet, seul un nombre très marginal de demandes d'asile a été déposé par les Syriens sur l'ensemble de l'Union européenne (environ 41 000 demandes d'asile depuis le début de la crise). Certes, l'Allemagne s'est engagée à accueillir 5 000 personnes au titre d'une admission humanitaire et l'Autriche 500 réfugiés syriens dans le cadre du plan d'aide régional présenté par les Nations unies. Mais ces initiatives isolées sont loin de constituer une réponse adaptée de l'Europe aux besoins de protection des réfugiés syriens.

En ce qui concerne la France, **la prise de position récente du ministre des Affaires étrangères, Monsieur Laurent Fabius, s'engageant à ce que la France accueille plus de réfugiés syriens est à saluer**. Il convient désormais de **définir les conditions concrètes de cet accueil** avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et les acteurs de l'asile.

L'objet de ce Petit déjeuner est précisément d'**informer**, de **sensibiliser et de présenter les différentes options qui s'offrent à la France et à l'Union européenne** (plan d'action régional du HCR, directive temporaire...), afin de répondre de manière adaptée et optimale à la crise humanitaire en cours.

**Philippe Leclerc**, Représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en France, reviendra de manière détaillée sur l'état des lieux de la situation des réfugiés syriens dans les pays voisins de la Syrie, afin d'illustrer l'ampleur exceptionnelle de cette crise humanitaire. Il présentera également le plan d'action régional de réponse à la crise élaboré par les Nations unies en juin 2013, ainsi que les actions déjà mises en œuvre. **Louise Carr**, représentante du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, rappellera la situation des réfugiés syriens en Europe et interrogera le rôle et la responsabilité de l'Union européenne dans la sortie de la crise. **Michel Morzière** et **Sabreen Al Rassace**, représentants de l'association *Revivre*, exposeront leurs expériences et livreront leurs témoignages en tant que membre de l'association d'aide aux réfugiés syriens à Paris.